

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Octobre 1879

NOUVELLES LOCALES

On écrit de Notre-Dame de Liesse, le 13 octobre, au *Journal de l'Aisne* :

S. A. S. le Prince Charles III a quitté aujourd'hui sa résidence d'été pour se rendre à Paris et de là à Monaco, où Son Altesse Sérénissime est attendue vers la fin du mois.

A l'occasion du départ de Son Altesse Sérénissime, les pompiers de Liesse et de Marchais, accompagnés de la musique des deux communes et ayant à leur tête les principales autorités, s'étaient rendus la veille, dimanche, au château de Marchais afin de lui donner un témoignage de leur respect et de leur reconnaissance.

Les deux compagnies se sont rangées en bataille de chaque côté de la belle cour du château, et les musiques placées au centre ont fait entendre plusieurs morceaux choisis de leur répertoire, qui ont été exécutés de la manière la plus brillante.

Le Prince Charles III et le Prince Albert, son fils, assistaient du haut du grand balcon à cette imposante démonstration et manifestaient hautement leur satisfaction.

Vers la fin, le Prince Albert est descendu dans la cour et s'est entretenu avec les autorités, qu'il a chargées de remercier les pompiers et les musiques de leur empressement, et de féliciter ces dernières de leurs progrès incessants.

Après le défilé et une promenade dans les rues de Marchais, les pompiers et les musiques ont pris part à une collation qui leur a été offerte par Son Altesse Sérénissime et pendant laquelle les expressions de la plus franche cordialité n'ont pas cessé d'être échangées.

A 5 heures, les pompiers de Liesse reprenaient la route de cette localité, escortés jusqu'à une certaine distance par ceux de Marchais, se montrant enchantés du bon accueil qu'ils avaient reçu.

Cette fête avait attiré à Marchais un grand concours de population.

Les habitants des deux communes de Liesse et de Marchais ont toujours été unis par des liens d'une étroite intimité motivée par leur voisinage. Le Prince, de son côté, a témoigné de tout temps la plus grande sollicitude pour les intérêts des deux communes, sur le territoire desquelles est situé son domaine. De tout temps aussi, les habitants ont apprécié les nobles et généreux procédés de Son Altesse Sérénissime qui, étrangère en France à tous les partis politiques, n'a jamais connu qu'un drapeau, celui de la charité.

Jeudi matin, à 10 heures, a été célébrée, à la Cathédrale provisoire, la messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des Tribunaux.

Toute la magistrature, ayant à sa tête M. le Président Alauzet et M. le Chevalier de Castellet, Avocat Général honoraire, ainsi que les autorités civiles et militaires de la Principauté, assistait à cette messe. Les carabiniers en armes escortaient les autorités et les magistrats et formaient la haie dans l'enceinte de la Cathédrale.

Après l'office a eu lieu l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Supérieur. Le discours d'usage a été prononcé, en l'absence de M. l'Avocat Gé-

néral, par M. Gabet, Juge d'instruction, qui a traité de l'étude des lois et de leur interprétation par la magistrature.

Les sentiments exprimés par l'honorable orateur, ainsi que le tableau qu'il a tracé de l'organisation de la Justice dans la Principauté, ont été unanimement goûtés de l'assistance.

Après ce discours, M. le Président a déclaré ouverte la session judiciaire de 1879-1880.

Hier matin, à 9 heures un quart, S. Em. le cardinal Meglia, ancien nonce du Saint-Siège à Paris, se rendant en Italie, a passé à la gare de Monaco.

En l'absence de M^{sr} l'Evêque, M^{sr} Viale, Vicaire Général, qui avait été prévenu, est allé à la gare complimenter Son Eminence, qui s'est informée avec intérêt de l'état de santé de Son Altesse Sérénissime.

A 1 heure 47 minutes de l'après-midi, S. Exc. M^{sr} A. Bianchi, archevêque de Myre, nonce apostolique en Espagne, venant de Rome, s'est arrêté à Monaco et est descendu au Collège de la Visitation avec son auditeur M^{sr} Sambuceti.

M^{sr} Viale lui a fait, dans la journée, les honneurs du Palais et de la Principauté.

Le soir, les élèves du Collège ont improvisé, en l'honneur du Prélat, une séance poétique et musicale.

Cette petite fête intime a valu aux élèves les remerciements de Son Excellence.

Ce matin, le Clergé de Monaco a offert ses hommages à M^{sr} Bianchi, qui a quitté la Principauté à une heure, enchanté de l'accueil respectueux qu'il y avait reçu.

Dimanche a eu lieu la réouverture de la salle de spectacle de Monte Carlo et la reprise des concerts bi-quotidiens aux heures habituelles pendant la saison : de 2 heures et demie à 4 heures après midi et de 8 heures et demie à 10 heures le soir.

La salle, ornée des deux magnifiques glaces que le public n'avait pas encore vues, est admirable, le soir surtout, aux mille lumières du lustre et des candélabres qui se reflètent à l'infini.

La scène a été agrandie, les musiciens y sont plus à l'aise. Les draperies qui entourent les baies des fenêtres et des glaces, ainsi que celles encadrant les loges, n'avaient été, l'année dernière, que posées provisoirement; elles sont aujourd'hui complétées et définitivement fixées; ces tentures atténuent ce qu'avaient de trop éclatant les dorures de la salle et de la scène.

Est-il besoin de dire que la foule était grande dimanche soir au concert? La délicieuse température dont nous jouissons attire chaque jour à Monaco une affluence considérable d'étrangers, et c'est devant un nombreux et brillant auditoire que l'orchestre s'est fait entendre avant-hier. Les applaudissements ne lui ont pas fait défaut; nos artistes ont enlevé

avec une véritable maestria l'ouverture de *Guillaume Tell*, la *Saltarelle*, de Gounod, et les autres morceaux de choix qui figuraient au programme.

CHEMIN DE FER

L'ouverture du service d'hiver sur la ligne Paris-Lyon-Méditerranée aura lieu lundi prochain 27 octobre. Les modifications apportées à la marche des trains en ce qui concerne notre région sont insignifiantes pour les trains de jour. L'innovation réelle consiste dans la création, entre Nice et Marseille, de deux trains de nuit, dont voici l'itinéraire:

DÉPART		DÉPART	
Marseille....	minuit 20	Nice	9 29 soir
Toulon	3 »	Antibes ...	10 13
St-Raphaël ..	7 02	Cannes....	10 52
Cannes.....	8 15	St-Raphaël	minuit 08
Antibes.....	8 41	Toulon	5 20
Nice.....	9 25 mat.	Marseille..	7 40 mat.

Quoique ces trains ne soient pas très favorisés au point de vue de la vitesse, ils n'en seront pas moins extrêmement commodes et faciliteront beaucoup les relations entre les divers points de notre littoral.

Le chauffage des trains de nuit a commencé avant-hier sur la ligne de Paris à Marseille.

On organise actuellement un nouveau service de chemin de fer sur l'Italie. Le rapide, allant de Paris à Marseille et à Nice, sera prolongé jusqu'à Gênes et à Rome, de façon à arriver dans cette dernière ville aussi promptement que les trains passant par Modane et Turin.

Ce service commencera dans les premiers jours de décembre.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

AVIS

Les Français habitant la Principauté, qui sont nés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1859, sont priés de se présenter au Vice-Consulat d'ici au 20 novembre prochain, *dernier délai*, pour se faire inscrire sur les tableaux de recrutement de la classe 1879, à laquelle ils appartiennent. La même invitation s'adresse aux jeunes gens de la classe 1878 qui auraient été omis lors du dernier tirage.

Les jeunes gens empêchés devront être représentés par leur père, mère ou tuteur.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,
B^{on} DE COLLONGUE.

L'Abyssinie

Suite. — (Voir le numéro 1110.)

Comme les mœurs et les usages, le costume rappelle l'antiquité. C'est d'abord, pour les hommes, un pantalon large descendant au genou (ancien sagum). Les riches y ajoutent souvent une chemise. Les femmes portent ce dernier vêtement très long et très ample, avec de longues manches serrées au poignet. Suivant la position sociale ou le degré de fortune de ceux qui la portent, cette chemise est unie ou ornée de broderies.

Mais il est un vêtement caractéristique de l'Ethiopie, commun aux deux sexes et dont il faut rechercher le modèle sur les bas-reliefs et les statues antiques. Vaste morceau d'étoffe rectangulaire, c'est la toge des Romains se prêtant à mille draperies gracieuses ou sévères. Tout uni pour le pauvre, il prend le nom de *taub*; orné d'une bande rouge, il s'appelle *Kouéri*; porté par les princes, il devient le *margués* et alors le linceul rouge est remplacé par une bande de soie brochée. Cette toge est la tenue du voyageur, le plastron du soldat, la robe du prêtre, le manteau des rois. Voile chaste ou parure provocante, elle sied à la femme et lui permet, par les diverses manières de la porter, de faire valoir ses charmes ou cacher sa beauté. Les hommes ajoutent à ce costume une ceinture d'étoffe dont la longueur est quelquefois considérable.

La coiffure tient une place importante dans la toilette des Abyssiniens. Le paysan ou *balaguer* porte les cheveux courts; mais le prêtre et le guerrier, ces deux noblesses de l'Ethiopie, varient leurs coiffures de différentes façons. Le plus souvent, ce sont des tresses partant du front et des tempes pour se réunir à la nuque, où leurs extrémités, nouées ensemble, tombent sur le cou en torsades. Un bijou commun aux hommes et aux femmes est une longue épingle en corne, en bois ou en argent; elle se porte piquée en avant dans l'édifice crêpé du sommet de la tête.

Les femmes portent de gracieux bijoux en argent fabriqués dans le pays: bouton en filigrane qui se pique dans le lobe de l'oreille; une ferrière agrafée par un cordon de soie; aux poignets, des bracelets en torsade, et, aux chevilles, des anneaux plats auxquels sont attachées de nombreuses pendeloques en filigrane. Les femmes se parent encore de colliers en argent et en verroterie, et leurs doigts sont garnis d'une profusion de bagues en argent.

Hommes, femmes et enfants portent au cou, comme emblème de la religion chrétienne, des cordonnets de soie bleue, auxquels ils ajoutent des amulettes.

Détail curieux à noter, signalé par M. Achille Raffray et dont l'explication ne peut être donnée encore, les transactions commerciales se font, dans toute l'Abyssinie, au moyen d'une monnaie européenne, le thaler d'Autriche (2 fr. 25), ou, pour parler plus exactement, la piastre de Marie-Thérèse, qui représente la souveraine avec un diadème de perles et des draperies rattachées sur l'épaule par une agrafe ornée de perles. Si l'usure a fait disparaître le relief des ornements, la pièce n'a plus cours. Toute autre monnaie est exclue rigoureusement. Quand cette piastre fait défaut, les transactions se font par voie d'échanges.

Comme à Rome, comme à Athènes, comme dans la vieille Egypte, dont les monuments racontent encore les vieilles coutumes, quelque personnage important vient-il à mourir en Ethiopie, ses proches et ses amis ne se contentent pas de pleurer sa perte dans un douloureux recueillement. Le deuil devient public, il faut que les larmes coulent abondantes devant tout le monde. On convoque le ban et l'arrière-ban des serviteurs; des pleureuses à gages sont louées, et, quand tout ce monde est réuni autour du cadavre, un coryphée retrace en termes émus les vertus, la gloire, la noblesse du défunt; chaque strophe est suivie des cris, des sanglots, des lamentations de l'assistance.

L'Abyssinie a ses trouvères, ses bardes, poètes et chanteurs, compositeurs et exécutants à la fois, qui, comme nos trouvères du moyen âge, chantent la noblesse des princes, les hauts faits des guerriers, la beauté des femmes. Ces bardes sont frappés du

même ostracisme qui a pesé et pèse encore dans la plupart de nos nations civilisées sur les gens de leur profession. Tour à tour poètes ou bouffons, ils s'attachent à la fortune d'un prince qu'ils amusent de leurs saillies et célèbrent dans leurs vers. Mais les largesses du maître ne sont qu'une faible compensation au mépris qui les entoure.

Ils s'accompagnent d'un violon à une corde dont la caisse, en forme de losange, est faite d'un cadre en bois recouvert d'une peau comme un tambour. Ils en tirent, à l'aide d'un archet semblable à un arc, des notes criardes et discordantes.

Terminons ces notes rapidement esquissées par la description des principales dignités civiles et militaires de l'Ethiopie.

A tout seigneur, tout honneur; commençons par le chef de l'Etat.

Le *Négouss*, titre pris par Théodoros et qui s'est conservé, est en même temps le chef civil et militaire du pays. Après lui viennent les *Raz*, ou gouverneurs de provinces. Ce sont les principaux seigneurs qui ont reconnu l'autorité du Négouss.

L'administration politique de l'Abyssinie est essentiellement féodale; chaque *Raz* est maître chez lui, et le roi n'a rien à voir dans son gouvernement tant qu'il paye l'impôt en hommes de guerre et en argent.

Les *Raz* sont retenus à la cour par le Négouss, et les provinces sont administrées par les *Meslanis*, ou sous-gouverneurs. Puis viennent les *Balambaras* (écuyers), les *Azadjes* (trésoriers) et enfin les *Choums* ou *Kantibas*, ou gouverneurs des petits districts.

Dans les emplois militaires, on retrouve les *Raz*, qui ont un pouvoir civil et militaire à la fois qui les fait comparer aux anciens grands feudataires français. Viennent ensuite les *Dédjasmactchs* et *Fitoraris*, généraux de corps d'armée, les *Alakas* ou lieutenants, et les *Bachas*, dont les attributions répondent à celles des caporaux.

Bientôt, nous l'espérons, nous reviendrons sur ce sujet, et nous accompagnerons de la pensée S. A. S. le Prince Albert à travers ce pays, où le suivront les vœux de toute notre population.

Notre-Dame de Liesse

Suite. — (Voir les numéros 1108 et 1110)

II

Comme bien on pense, tous les efforts des prêtres et marabouts «les plus suffisants qui fussent en Egypte» se brisèrent contre la foi des trois chevaliers. Alors le soudan imagina de leur envoyer sa propre fille, «nommée Ismérie, galante dame, belle au possible, bien emparlée, et surtout accorte et rusée, de plus très instruite sur la loi mahométane». Il en fut de cette bachelière d'un nouveau genre comme il en avait été des prêtres et des marabouts. — Non seulement les chevaliers rétorquèrent victorieusement ses sophismes, mais, au bout de peu de jours, la fille du soudan d'Egypte se sentit profondément remuée par l'éloquence des trois chrétiens.

«Leurs paroles, dit toujours le vieux chroniqueur, estoient pour elle autant de flames ardentes qui, par l'opération du Saint-Esprit, allumoyent en son âme, peu à peu, les lumières de la foi, et embrasoyent son cœur d'une sainte affection de l'embrasser.» Lorsqu'elle se retrouvait seule, «les propos que les chevaliers lui avoient tenus de la bienheureuse Vierge se ramentoyent à elle avec tant de douceur, que le désir de retourner pour en ouïr parler encore lui faisoit paroître les moments des heures.» Finalement elle demande aux chevaliers de lui faire connaître cette Vierge Marie. Ici, je laisse parler le cantique populaire:

« Apportez-nous du bois,
Dit le plus jeune des trois,
Vous en verrez l'image. »
La sultane, de ce pas,
Tôt leur en apporta,
Sans tarder davantage.

Un instant, les trois chevaliers furent embarrassés. Aucun d'eux n'avait appris à tailler le bois et à le façonner en statue. Mais ils adressèrent au ciel une prière fervente, et la nuit, pendant qu'ils dormaient, un ange apporta dans leur prison et déposa auprès d'eux l'image désirée. Quand, le matin, Ismérie revint:

La sultane humblement
Reçut dévotement
Cette très sainte image,
Et la porta après

Dedans son cabinet,
Pour bien lui faire hommage.

Dans sa dévotion,
Elle eut une révélation
De Dieu et de sa mère,
Qu'elle serait baptisée
Quand elle aurait sauvé
Les trois chevaliers frères.

J'ai déjà dit, dans ma première lettre, comment elle les fit évader en effet, comment elle lia sa destinée à la leur, et comment, enfin, miraculeusement, les quatre fugitifs, après s'être endormis, à la suite de longues journées de marche, sur la terre musulmane, se réveillèrent, stupéfaits et ravis, sur la terre de France, non loin du château de Marchais, domaine des trois frères. Depuis l'évasion, la fille du soudan d'Egypte n'avait cessé de porter entre ses bras la statue miraculeuse. Pendant quelques instants, la statue fut placée au bord d'une fontaine (source d'eau vive) située près du pèlerinage actuel.

L'eau de cette source toucha l'image miraculeuse et reçut à ce précieux contact une vertu toute divine, que de nombreux prodiges et guérisons confirmèrent plus tard. C'est la fontaine où les pèlerins, encore aujourd'hui, vont puiser de l'eau. Plus loin se trouvait un enclos, sur lequel s'élevait maintenant l'église de Liesse. Au moment où Ismérie traversait cet enclos — (ici, je reprends le récit du vieux chroniqueur), «l'image se fit d'une telle pesanteur, que, ne pouvant plus la porter ni en soutenir le poids, elle fut contrainte de la déposer par terre. Cela fist penser aux chevaliers qu'il y avait là quelque chose de divin, et, inspirés du Ciel, reconnurent que cet endroit estoit véritablement le lieu que la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, avait eslu pour son service. Partant, ils lui promirent tous unanimement de bastir sa chapelle pour cet endroit, ou en tel autre qu'elle leur feroit connoître lui être plus agréable, la suppliant humblement de les priver cependant de la compagnie de sa sainte image. Leur juste et pieuse requête fut tost exaucée de la Mère de Miséricorde; car ils n'eurent pas plus tost mis fin à leur fervente prière, que cette sainte image retourna à son pristin estat, et devint aussi légère que jamais.»

N'est-ce pas qu'elle est charmante et d'une adoube poésie, cette légende de Notre-Dame de Liesse, toute dorée du soleil d'Orient, avec les trois chevaliers frères, et cette princesse d'Egypte, digne du pinceau d'un Titien ou d'un Véronèse? Quels vitraux splendides tirerait un artiste croyant de tous ces épisodes qui forment autant de scènes variées et merveilleuses: la bataille, la captivité, la prison, les tentatives des docteurs mahométans, l'apparition de la princesse, ses premiers doutes, enfin la création divine de l'image miraculeuse, l'évasion, la fuite à travers un désert torride, puis le réveil, le miracle et l'arrivée au château de Marchais! Comme à partir de ce moment nous ne rencontrerons probablement plus la sultane Ismérie, dont le rôle est terminé au point de vue de la fondation de Notre-Dame de Liesse, j'emprunterai au cantique populaire un dernier couplet, qui nous donnera la fin de son histoire:

Ismérie, peu après,
Selon son saint souhait,
Reçut le saint baptême,
Par l'évêque de Laon.
La confirmation
Elle reçut de même.

Aussitôt le sanctuaire s'éleva. Ce fut sans doute à l'origine une bien modeste chapelle. Mais l'histoire authentique est là pour nous dire que le pèlerinage prit immédiatement une importance considérable. Dès 1139, les miracles sont attestés. En 1146, nous voyons «comment le roi Louis VII et beaucoup de villes et villages allèrent en pèlerinage à Liesse, à ce qu'il plut à la belle Dame rendre au sire de Coucy les deux enfants qui lui avaient été dérobés». D'où les enfants ayant été aussitôt retrouvés, Enguerrand II de Coucy et Agnès de Beaugency, sa femme, fondèrent à Nogent, à Coucy, à Prémont, à Notre-Dame de Liesse et dans plusieurs autres églises et couvents une messe perpétuelle, qui s'appelait *Messe du retour*. A la fin du XIV^e siècle, la chapelle primitive était devenue trop petite pour l'énorme affluence des fidèles. Un village s'était formé alentour, empruntant à la légende le nom de Liesse. L'église actuelle commença à s'élever rapidement. Sa consécration fut l'occasion d'une fête solennelle en l'an 1384. Le 28 mai de cette année, le pape Clément VII donna deux bulles: par la première, dite bulle *Gloriosus Deus*, constatant les miracles qui journellement s'opéraient à Liesse, et le grand concours des fidèles qui s'y rendaient de toutes les parties du monde, le Saint-Père accordait au chapitre de Laon le droit de faire consacrer l'église par l'évêque qu'il lui plairait de choisir. Par la seconde bulle, dite bulle *Virgo venustissima*, le même pape accordait un grand nombre d'indulgences. Il serait trop long d'énumérer ici les confréries et établissements religieux dont cette consécration solennelle fut le signal. Ce qui précède en donne facilement une idée.

Les parties les plus anciennes de l'église de Liesse sont les transepts et le chœur, probablement construits aux frais du chapitre de Laon. Aux clefs de voûte de la nef, et aux piliers des petites chapelles qui autrefois divisaient les bas-côtés, sont sculptées

les armes de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et celles de Valentine de Milan, sa femme. Tout porte donc à croire que cette partie de l'édifice est due à leur générosité. Le portail, de construction plus récente, est un très remarquable morceau d'architecture religieuse. Il est surmonté de deux galeries superposées, d'une large fenêtre ogivale, et bordé de clochetons élancés qui complètent un aspect à la fois élégant et sévère. Il remonte probablement au XV^e siècle; ce qui le fait croire, c'est d'abord une inscription enlacrée dans la pierre et la présence des armoiries de Charles de Luxembourg, évêque de Laon à cette époque. Voici l'inscription, copiée exactement :

D. O. M.
P. IN. DP. ET. C. MD.
AP. A. MI.
ED. SAC. 1134. POS.
1384. ET. 1480.
REF. ET. AMB.

Au-dessus de la porte qui s'ouvre au fond de la voûte du portail existaient sans doute autrefois des peintures murales ou des bas-reliefs. Tout a disparu, et sur le mur entièrement nu on lit, simplement tracée au pinceau en lettres noires, cette invocation :

GAUDE
MARIA VIRGO
SOLA INTEREMISTI
IN UNIVERSO MUNDO

La galerie supérieure, la grande fenêtre, les clochetons qui surmontent les contreforts, les crochets qui découpent les arêtes du pignon portent des traces indubitables de la transition du style ogival secondaire au style ogival tertiaire ou flamboyant. Tout le côté droit de l'église vient d'être l'objet d'une restauration intelligente. Cette restauration a fourni à la commune de Liesse l'occasion de jeter bas une foule de petites boutiques, ou plutôt d'échoppes, installées entre les contreforts et jusque sur le portail. Un architecte de Liesse, M. Lecompte-Roger, avait eu l'idée, il y a une vingtaine d'années, de donner à ces boutiques une apparence gothique. Une seule demeure encore debout, et elle est vide. Sa démolition achèvera de rendre à la façade son caractère exact.

Pour achever la description extérieure, je mentionnerai encore un certain nombre d'armoiries. Celles qui ornent le milieu du pignon sont aux trois fleurs de lis des rois de France. A la gauche du portail, sur le gros pilier et surmontés d'un cimier, sont les six alérions des chevaliers d'Épées. Près d'eux, entre le pilier et la croisée, se montrent les armes de l'évêché de Laon. Ces armes se reproduisent à la place correspondante, mi-partie avec celles de Charles de Luxembourg, évêque de Laon, déjà nommé. Celles du même évêque occupent entièrement l'écusson du contrefort voisin. Charles de Luxembourg, fils du fameux connétable de Saint-Pol, fut évêque de Laon de 1473 à 1519, et l'un des principaux bienfaiteurs de l'église de Notre-Dame de Liesse, où l'on admirait encore au moment de la Révolution une merveilleuse statue de vermeil donnée par lui au sanctuaire.

A présent que nous avons admiré l'extérieur, entrons.

DANCOURT.

(A suivre).

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un certain nombre de billets de banque, reconnus faux, ayant été présentés, ces jours derniers, dans les caisses publiques, la Banque de France a cru devoir tenir le public en garde par l'avis suivant :

« La Banque recommande aux personnes qui reçoivent des billets par liasses un procédé sûr et facile pour les examiner. On choisit dans les billets, du côté où on les compte ordinairement, une figure, un ensemble de lettres. Dès que l'on s'est bien pénétré de l'aspect de ce détail, on s'y reporte avec attention au fur et à mesure que ces billets passent sous les doigts. Au bout de très peu de temps, s'il se trouve un billet faux, la déféction frappe machinalement le regard et appelle l'attention sur le billet altéré, qu'on soumet ensuite à un examen plus attentif. »

Cannes. — Le grand-duc Wladimir, la grande-duchesse Paulowna, sa femme, et leur suite, à leur arrivée à Cannes, ont été reçus à la gare par les grands-ducs Serge et Paul, par le maréchal de Grote, par le maire de Cannes et par les dames d'honneur de l'impératrice. Le grand-duc Wladimir et la grande-duchesse logent au Grand-Hôtel de Cannes, où ils occupent le rez-de-chaussée. Ils resteront à Cannes quelques jours, attendant le grand-duc héritier, qui a fait retourner tout le premier étage du Grand-Hôtel.

Hyères. — La ville d'Hyères vient de consacrer deux cent cinquante mille francs à l'acquisition définitive du splendide et riche jardin Denis et de ses dé-

pendances. Ce jardin, un des plus remarquables du littoral méditerranéen, est près du centre de la ville et dans un site admirablement abrité. Il va être ouvert au public, et les étrangers hivernants y trouveront un lieu de promenade aussi agréable qu'intéressant.

Nice. — A dater du 20 octobre courant, la taxe des dépêches télégraphiques privées entre l'Algérie ou la Tunisie et la France est réduite de 20 à 10 centimes par mot, sans pouvoir être inférieure à 1 franc. Rien de changé au décret de 1877, en ce qui touche les dépêches entre l'Algérie ou la Tunisie et l'étranger.

Gênes. — On écrit de cette ville :

« Le prince et la princesse héréditaires d'Allemagne sont arrivés à Pegli la semaine dernière et ont été reçus à la gare par le syndic en forme non officielle. »

« On affirme que, vers le 25, le roi Humbert viendra à Pegli rendre visite à Leurs Altesses Impériales. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

On peut dire de Paris, en ce moment, comme du Pré aux clercs :

Les rendez-vous de noble compagnie
Se donnent tous en se riant séjour....

grands-ducs de Russie, princes d'Angleterre, archiducs d'Autriche, que sais-je, y passent à l'envi.

Aux grands-ducs Constantin, Nicolas, Alexis de Russie, à la grande-duchesse Catherine de Mecklembourg-Strelitz, se joignent aujourd'hui le prince et la princesse de Galles, le czarévitch et la czarévna. C'est pendant leur séjour à Copenhague, chez leur père le roi de Danemark, que les deux princesses ont décidé ce voyage à Paris. La princesse de Galles a pris un goût très vif pour la capitale de la France, et elle veut en faire les honneurs à sa sœur.

Son Altesse Royale a accepté plusieurs invitations dans les châteaux voisins de Paris, notamment à Mello chez la princesse de Sagan, à Rambouillet chez la duchesse de la Trémoille et à Esclimont chez la duchesse de Bisaccia. M^{le} le duc d'Aumale offrira également une journée de chasse à Chantilly aux princes d'Angleterre et de Russie.

Le château de Chantilly a été l'objet de travaux considérables depuis 1872, travaux achevés seulement cette année. Les fameuses collections du duc d'Aumale, à Twickenhan, ont été toutes rapportées à Chantilly : tableaux, estampes, livres, objets d'art. C'est un véritable musée. La bibliothèque forme peut-être la plus riche bibliothèque privée qui existe en France. En éditions rares, en reliures, elle contient des merveilles. Le duc d'Aumale résidera à Chantilly jusqu'à la clôture de la saison des chasses.

La mort a emporté, cette semaine, deux respectables vieillards, M. Louis Belmontet et M. Dejean. M. Belmontet était le chantre attitré de l'Empire et des Bonaparte : « Ses rimes ne sont pas riches, disait le duc de Morny, mais elles ont de si bonnes intentions !... » Ce qu'il a écrit de vers sur les anniversaires napoléoniens est inimaginable. Il ne laissait point passer une date du calendrier impérialiste sans la célébrer. Au demeurant, c'était un brave homme et qui a rendu de nombreux services autour de lui.

M. Dejean, qui avait fait construire et qui avait dirigé le cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire et celui des Champs-Élysées, s'est éteint à quatre-vingt-quatorze ans. C'était un type essentiellement parisien et très sympathique à tous. Parti de simple garçon boucher, il est mort deux fois millionnaire et officier de la Légion d'honneur. Les deux cirques réunis en société ont pour gérant M. Victor Franconi, un homme d'intelligence et de probité, très apprécié de ses actionnaires, et qui a su conserver à cette entreprise très difficile à mener la prospérité qu'y avait introduite M. Dejean.

La population parisienne est empoisonnée chaque jour, sous toutes les espèces du pain, du vin, du café,

du laitage, de la viande qu'elle consomme. La falsification des produits nutritifs est si générale, l'avidité du marchand poussée à un tel degré d'impudeur ou de cruauté, que la digestion des cailloux, familière à l'ex-compagne de Bilboquet, est, à côté de cela, légère et même stomacnique.

En présence de cette situation, le syndicat de la presse vient de prendre une excellente mesure : c'est de publier dans ses journaux le nom des industriels condamnés pour falsification et leur adresse.

Notez que ces industriels se rangent tous avec orgueil dans la classe des honnêtes gens, parce qu'ils paient leurs billets à échéance avec l'argent du consommateur, par eux volé et assassiné en détail. En Turquie, le marchand qui vole à l'aide de faux poids ou qui falsifie sa marchandise est cloué par l'oreille à sa boutique durant une heure ou deux. En cas de récidive, c'est l'oreille préalablement coupée qui reste comme enseigne définitive de la mauvaise foi de ce voleur incorrigible.

La mesure prise par le syndicat de la presse remplacera ce pilori d'une façon moins sanglante. Puisse-t-elle profiter aux consommateurs !...

Le Palais-Royal a donné, cette semaine, une nouveauté en trois actes : *les Petits coucous*, de MM. Adolphe Belot et Nus, qui n'a tenu que trois soirs l'affiche. Même en ce temps d'Assommoir et de Nana, il est certaines choses, Dieu merci ! que le public se refuse à entendre. Les spectateurs ont fait bonne et prompt justice de la donnée ultra-choquante mise à la scène par les auteurs des *Petits coucous*. On reprend, au Palais-Royal, *Célimare le bien-aimé*, cette pièce de Labiche que Sainte-Beuve aimait particulièrement et qu'il proclamait un quasi-chef-d'œuvre, en attendant la reprise du *Mari de la débutante*, comédie de MM. Meilhac et Halévy, que les charmants écrivains refondent du tout au tout.

Le grand événement du moment est l'audition que M^{me} Adelina Patti donnera au Trocadero, dans un grand concert-spectacle organisé par MM. Halanzier et Coquelin, au bénéfice de la Caisse de secours des artistes. La *diva* ne s'est pas fait entendre à Paris depuis la chute de l'Empire. Elle chantera un air de *Semiramide* et un air d'*Ernani*. Les places font prime pour ce concert, et ce succès est de bon augure pour l'entreprise que M. Merelli tente cet hiver à la Gaité, la résurrection du Théâtre-Italien avec M^{me} Patti en tête de la troupe.

On vend, cette semaine, sur la mise à prix de trois cent mille francs, le chalet voisin du château de la Muette, dans lequel Lamartine est mort. Ce chalet lui avait été concédé gratuitement sous l'Empire, lorsqu'il fut exproprié, pour l'installation des bureaux du Ministère de l'Intérieur, de la maison de la rue de la Ville-Évêque. La nièce du poète, la comtesse de Cessiat, avait continué à jouir jusqu'ici du chalet Lamartine. Une transaction est intervenue entre elle et la ville : une pension de douze mille francs lui sera servie en échange de la restitution du chalet.

Lamartine était déjà bien vieux, bien cassé lorsqu'il prit possession de cette résidence, et on n'aurait guère reconnu le chantre d'Elvire dans le vieux bonhomme qui vous recevait là, un bonnet sur la tête, les jambes enveloppées de flanelle et le corps enfoui dans une robe de chambre de molleton. Avant que la mort ne vint, cette grande et superbe intelligence avait été frappée par l'âge et les soucis d'une vieillesse besoigneuse et délaissée. Hélas ! le temps ne respecte rien, pas même le génie !...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{me} LOUISE BOSANO, modiste, a transféré son magasin rue du Milieu, 2.

RECOUVREMENTS litigieux. Le Comptoir Commercial, rue Masséna, 21, à Nice, fait les frais à sa charge, se rend à domicile sur demande. — Gérance d'immeubles.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
12	770.5	770.4	770.	770.	770.	20.4	21.6	21.6	19.8	19.4	22.	71	calme	beau	
13	69.8	69.4	68.4	67.5	67.5	20.6	21.4	20.7	19.8	19.6	22.	76	SE faible	un peu voilé	
14	65.3	65.	63.3	62.6	61.7	20.6	21.	20.8	19.	18.8	22.	75	SSO	beau	
15	57.4	56.8	54.	52.9	51.8	17.8	19.2	19.	18.	17.8	21.2	68	id.	id.	
16	46.2	46.	47.	47.	49.	15.8	14.8	14.2	13.8	14.4	20.2	63	SO, s. E fort	m. beau, s. pluie	
17	57.5	58.3	58.2	58.5	59.3	12.8	13.9	13.4	13.7	13.2	19.2	52	O	beau	
18	58.2	58.1	57.3	57.8	59.	13.1	15.2	14.5	13.6	13.8	19.2	69	OSO	id.	
DATES															
12 13 14 15 16 17 18															
Températures extrêmes															
Maxima 21.6 21.5 21.2 19.8 15.8 14.8 15.4															
Minima 17. 16.5 17. 15. 12.8 10.5 11.															
Pluie tombée : 12 ^{mm} 8															

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 Octobre 1879

GOLFE JUAN.	t. St-Joseph, fr., c. Raybaud,	sable.
ID.	t. l'Assomption, id., c. Audibert,	id.
ID.	t. l'Heureux, id., c. Massa,	id.
ID.	t. Deux-Sœurs, id., c. Massa,	id.
ST-TROPEZ.	cutter St-Joseph, id., c. Palmaro,	vin.
GOLFE JUAN.	t. la Fortune, id., c. Moute,	sable.
ID.	t. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	t. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
ID.	t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	t. Thérésine, id., c. Fochon,	id.
ST-TROPEZ.	b.-g. Caroline, id., c. Vincent,	vin.
MARSEILLE.	t. Gaston, id., c. Bancel,	briques.
NEWCASTLE.	t.-m. la Bontà, ital., c. Corvetto,	houille.
NICE.	ch. à vap. Commerce, fr., c. Lambert,	sur lest.
GOLFE JUAN.	t. St-Pierre, id., c. Giraud,	sable.
ID.	t. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.
ID.	t. Six-Sœurs, id., c. Sève,	id.
ID.	t. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
MENTON.	b.-g. le Zéphir, id., c. Fornari,	vin.
GOLFE JUAN.	t. Six-Sœurs, id., c. Sève,	sable.

Départs du 13 au 19 Octobre 1879

GOLFE JUAN.	t. St-Joseph, fr., c. Raybaud,	sur lest.
ID.	t. l'Assomption, id., c. Audibert,	id.
VILLEFRANCHE.	t. l'Heureux, id., c. Massa,	id.
ID.	t. Deux-Sœurs, id., c. Massa,	id.
MENTON.	cutter St-Joseph, id., c. Palmaro,	vin.
GOLFE JUAN.	t. la Fortune, id., c. Moute,	sur lest.
ID.	t. le Charles, id., c. Allègre,	id.
VILLEFRANCHE.	t. l'Assomption, id., c. Barral,	id.
GOLFE JUAN.	t. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	id.
ID.	t. Thérésine, id., c. Fochon,	id.
MENTON.	b.-g. Caroline, id., c. Vincent,	vin.
NICE.	ch.-vap. Commerce, id., c. Lambert,	sur lest.
GOLFE JUAN.	t. St-Pierre, id., c. Giraud,	id.
ID.	t. St-Joseph, id., c. Raybaud,	id.
ID.	t. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.

LANGUES

Leçons d'Anglais, d'Allemand et de Russe; leçons de piano et de composition musicale, M. LUDGER, à la Condamine, rue Florestine, maison Colonna. — On parle Français.

M^{ME} ASÉ, leçons d'italien et de français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

M. PIAZZA, chirurgien-dentiste, prévient sa nombreuse clientèle que, de retour de voyage, il a rouvert son cabinet depuis lundi 22 septembre.

Consultations les lundi, mercredi et jeudi, toute la journée, à son domicile habituel, villa Klæger, rue Florestine (Condamine).

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 26 MAI 1879. — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499	471	1389	477	481	479	503	487-
	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct mat.m	mixte matin	mixte soir	mixte soir
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					7 55	6 35		1 20
173	21 30	16	11 70	Toulon			6 40	9 49	10			3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	9 05	11 10	1 14	2 50		7 10
				Nice	arrivée	8 04	10 20	12 08	2 05	3 54		8 02
16	1 95	1 45	1 10	Nice	départ	8 19		12 30	2 24	4 10	6 25	8 20
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 30		12 42	2 35	4 22	6 36	8 32
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 37		12 49		4 29	6 43	8 39
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 45		12 57		4 40	6 51	8 47
»	»	»	»	Monaco		9 03		1 12	3 01	4 55	7 05	9 04
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		1 18	3 07	5 01	7 11	9 10
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		9 19		1 32		5 10	7 20	9 19
10	1 20	» 90	» 65	Menton		4 55	9 43	1 55	3 40	5 19	8 42	9 28
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome		6 28	11 45	4 07	6 03		9 55	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes		12 55	6 05	10 20	10 50		10 32	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 ^e cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					mixte matin	mixte matin	mixte matin	mixte matin	direct matin	mixte matin	mixte soir	mixte soir
173	19 45	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 30	8 35	12 55	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris.		6 35		10 20	12 45	3 14	6 55	10 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 10	8 30	11	1 20	3 50	7 31	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		7 20	8 40	11 10	1 31	4	7 41	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 29	8 50	11 20	1 41	4 10	7 51	11 12
»	»	»	»	Monaco		7 36	8 59	11 31	1 47	4 25	7 59	11 18
7	» 85	» 65	» 45	Eze		7 49	9 13	11 44		4 39	8 12	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		7 57	9 21	11 52		4 47	8 20	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer		8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	8 33	11 42
16	1 95	1 45	1 10	Nice	arrivée				2 23	5 06	8 45	11 54
47	5 75	4 30	3 15	Nice	départ	6 08		9 55	1 43	2 45	5 40	9 06
				Cannes		7 15		11 05	2 55	3 45	7 01	10 02
173	21 30	16	11 70	Toulon		12	3 23	8 10	7 38			8 27
240	29 55	22 15	16 25	Marseille		2 20	5	10 15	9 15			10 24

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

TABLE D'HOTE Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

A VENDRE

par lots et parcelles ou en totalité

LA PROPRIÉTÉ DU CARNIER

Appartenant à M. A. GRIOS

S'adresser à M. H. LEYDET, Notaire à Monaco.

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

35. minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presque île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élève

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.